Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 056-215600743-20260309-DEL060326_12-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE GUENIN

Arrondissement de Pontivy

Séance du 06/03/2026

Date de la convocation
18/02/2026

Date d'affichage
18/02/2026

Nombre de membres
Afférents au conseil municipal : 19 En exercice : 18 Votants : 19

A l'unanimité
Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

Réf	DEL06-03-2026-12

L'an 2026, le 6 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Guénin, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ONNO Anthony, Maire.

Présents : M. ONNO Anthony, Maire, Mme DAMONNEVILLE Cécile, **M** Gilles LE TONQUEZE, M. Grégory NOUREUX, Mme FRAVAL Sophie, M. LE MASSON Joël, Mme JOUBIER Anne-Catherine, M. Elie QUILLIEC, Mme LOHEZIC Solène, M. GUEGAN Arnaud, Mme LE BOUQUIN Anne-Laure, M. LE FORESTIER Jean-Yves, Mme MORVANT Yvonne, M. LE GUIDEC Michel, Mme ROBIC Rachel, M. LAUDRIN Yannick, Mme PEDRONO Valérie, M. GUEGAN Daniel.

Excusée ayant donné procuration : Mme GRIGNOUX Laurence donne pouvoir à M. ONNO Anthony.

Secrétaire de séance : M. LE FORESTIER Jean-Yves

Objet de la délibération : Avis sur la demande d'enregistrement au titre des ICPE du projet de construction d'une déchèterie

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code de l'environnement et notamment son article R.512-46-11,

VU l'arrêté préfectoral en date du 4 février 2026,

Considérant la demande d'enregistrement présentée au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) par Baud Communauté en vue de la construction d'une déchèterie au lieu-dit de Stanguen à Saint-Barthélemy,

Considérant que le Conseil Municipal est appelé à émettre un avis dans le cadre de la consultation du public prescrite par le préfet et se déroulant du lundi 2 mars 2026 au mardi 31 mars inclus,

Considérant que Baud Communauté souhaite donc implanter une nouvelle déchèterie sur la commune de Saint-Barthélemy afin de répondre aux besoins des usagers du territoire,

Considérant que l'objectif est de proposer aux usagers, dans un secteur agricole le long d'axe de déplacement majeurs pour le territoire, un site fonctionnel, intégré dans son environnement, évolutif sur les dispositifs de stockage. Ce nouveau site, plus central, répondra aux exigences actuelles régissant les conceptions de déchèteries sur les différents sujets : accueil des usagers, conditions de travail, accès sécurisé, dissociation de l'exploitation des usagers, anti-intrusion et protection des personnes et des biens, maitrise des nuisances aux riverains.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'ÉMETTRE un avis favorable au dossier d'enregistrement au titre des ICPE déposé par Baud communauté pour la construction d'une déchèterie,**
- **D'AUTORISER M. le Maire à signer tout document se rapportant au dossier.**

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 056-215600743-20260309-DEL060326_12-DE

AINSI FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,
Anthony ONNO

